



Analyse

Analyse FAPEO 7/2023

L'Ecole est-elle pauvrophobe ?

Alessandro MAZZOTTA

FAPEO

Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

MOTS-CLÉS

Pauvrophobie, précarité, argent, exclusion, école, transfuge, encadrement différencié, ISE, réussite

Les idées que nous nous faisons de la pauvreté contribuent à fragiliser les liens sociaux et génèrent des inégalités dans nos sociétés, en particulier dans le domaine de l'éducation. Une forme de discrimination appelée "pauvrophobie" se manifeste subtilement par une aversion envers les personnes vivant dans la pauvreté. Cette analyse explore la pauvrophobie dans le contexte scolaire et se demande si elle entrave l'équité et l'inclusion éducative, ainsi que le bien-être et les perspectives des enfants issus de milieux défavorisés.

Bien que certaines écoles proposent des initiatives de solidarité, il existe un décalage entre ce que les établissements scolaires peuvent offrir et les besoins réels des familles. La pauvreté entraîne une exclusion sociale et culturelle des enfants, en raison des difficultés financières mais également linguistiques des parents. Les élèves issus de milieux défavorisés sont surreprésentés dans l'enseignement spécialisé et dans l'enseignement qualifiant, ce qui limite par conséquent leurs chances de réussite. Toutefois, qu'appelle-t-on réellement réussite ?

En quoi l'enseignement spécialisé peut-il lutter contre la pauvreté ? À la FAPEO, nous n'avons toujours pas compris. Les conséquences sociales de ces orientations abusives, selon nous, dans l'enseignement spécialisé et des relégations dans les filières qualifiantes seront durables, au-delà de la scolarité parce qu'elles limitent leurs perspectives d'avenir vers ce qui est appelé un transfuge de classe (sociale). Les chiffres objectifs issus des indicateurs de l'Enseignement le démontrent.

Pour lutter contre les inégalités scolaires, des réformes ont été mises en place : le Pacte pour un enseignement d'excellence vise à lutter contre les inégalités sociales que l'École ne parvient pas à freiner et qu'elle même reproduit.

Il est également démontré qu'un niveau d'instruction élevé réduit les risques de pauvreté. Les enjeux financiers ne devraient pas entraver la scolarité des jeunes, mais le jugement de la société et de ses représentants dans diverses institutions peut être décourageant, voir prédictifs pour les parents qui essaient de s'en sortir.

Pour lutter contre les inégalités, il est nécessaire de prendre en compte toutes les dimensions sociales et éducatives, en valorisant les attentes positives envers tous les élèves. Les enseignant·es jouent un rôle essentiel dans la construction de la confiance et de l'estime de soi des élèves, ce qui peut avoir un impact durable sur leur parcours éducatif. En adoptant une approche inclusive et en fournissant un soutien adapté, serait-il possible de venir à bout de ce phénomène ? Enfin, le système lui-même doit tendre vers une éducation positive et soutenante...

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 3 |
| Quel genre d'idées fausses ? | 3 |
| Les chiffres | 4 |
| Le concept | 4 |
| Mais... être pauvre c'est quoi ? | 4 |
| Pauvreté : facteur d'exclusion sociale dans les écoles ? | 5 |
| Retenez votre souffle, le Pacte est arrivé... .. | 7 |
| Le système est-il pauvrophobe ? | 9 |
| Conclusion | 10 |
| Un droit à la dignité..... | 11 |
| Bibliographie..... | 12 |

Introduction

Lorsque l'on vous parle de « pauvreté à l'école » vous pensez à quoi ?

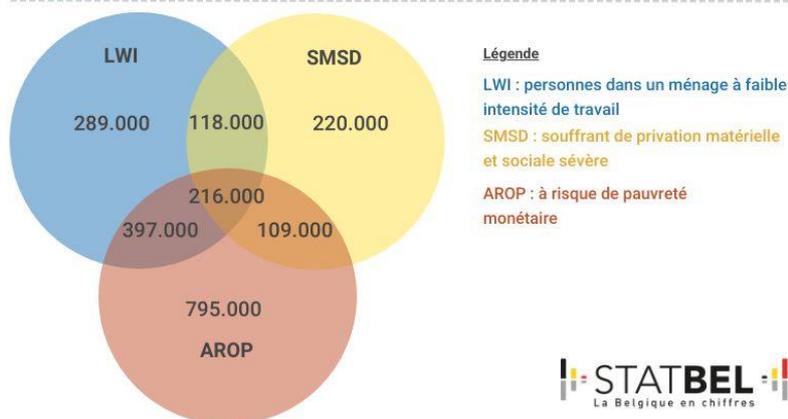
Dans nos sociétés, la pauvreté génère de profondes inégalités sociales. Des inégalités qui se manifestent souvent de manière insidieuse y compris dans nos écoles où les enfants issus de milieux défavorisés rencontrent des difficultés supplémentaires dans leurs parcours éducatifs. De notre côté, à la FAPEO, nous œuvrons au quotidien à comprendre le fondement de cette pauvreté systémique qui ne laisse derrière elle qu'un trop plein d'idées fausses à son sujet.

Quel genre d'idées fausses ?

- La pauvreté à l'école est simplement le résultat de la paresse ou du manque d'efforts des élèves ou de leurs familles. *Réalité* : la pauvreté à l'école est souvent le résultat de circonstances économiques et sociales complexes, telles que le chômage structurel, le manque d'accès à l'éducation de qualité, les inégalités économiques, et parfois, des discriminations systémiques. Les élèves issus de milieux défavorisés peuvent faire preuve de détermination et d'efforts, mais les obstacles socio-économiques peuvent rendre leur réussite scolaire plus difficile.
- Les élèves issus de milieux défavorisés n'ont pas besoin d'aide supplémentaire, car l'égalité des chances existe déjà dans le système éducatif. *Réalité* : les études montrent que les élèves issus de milieux défavorisés sont confrontés à des défis uniques qui peuvent affecter leur performance scolaire. Ils peuvent avoir un accès limité à des ressources éducatives, des environnements familiaux stressants, ou des besoins de santé non satisfaits. Ces facteurs peuvent entraver leur capacité à se concentrer sur leurs études. L'égalité des chances ne signifie pas traiter tous les élèves de la même manière, mais plutôt leur fournir le soutien nécessaire pour surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés.
- La pauvreté à l'école n'a pas d'impact sur la société dans son ensemble. *Réalité* : la pauvreté à l'école a des répercussions à long terme sur la société. Les élèves qui grandissent dans la pauvreté ont moins de chances de réussir à l'école, d'obtenir un emploi stable et bien rémunéré, et ont un risque accru de tomber dans la pauvreté à l'âge adulte. Cela peut créer un cycle intergénérationnel de pauvreté. De plus, les inégalités éducatives peuvent entraîner des disparités économiques et sociales plus larges au sein de la société, ce qui peut nuire à la cohésion sociale et au développement économique.

Il est important de comprendre ces réalités pour mettre en place des politiques éducatives équitables et efficaces visant à soutenir tous les élèves, quel que soit leur milieu socio-économique.

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale selon les sous-indicateurs (AROP, SMSD, LWI)
Belgique - 2022



Les chiffres

2.144.000 Belges, soit 18,7% de la population belge, courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROP). C'est ce qui ressort des chiffres de la pauvreté pour l'année 2022. 13,2% des Belges vivent dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur au

seuil de pauvreté, qui s'élève à 1.366 euros par mois pour une personne isolée. Ils sont considérés comme un groupe à risque de pauvreté monétaire (AROP).¹

Le concept

Pauvrophobie : n.f., néologisme : Attitude d'hostilité, plus ou moins visible, à l'égard des personnes qui vivent la pauvreté ou la précarité.²

Une réalité troublante qui émerge de cette dynamique est la présence de ce que l'on peut appeler la "pauvrophobie". Cette forme de discrimination, bien que souvent subtile, se manifeste par une aversion, une méfiance ou une stigmatisation envers les parents et les enfants vivant dans la pauvreté.

Dans cette analyse, nous explorerons différentes facettes de la pauvrophobie dans le système scolaire. La pauvrophobie du système est-elle un frein à l'équité et à l'inclusion scolaire ? A-t-elle un impact néfaste sur le bien-être et les perspectives des enfants issus de milieux économiquement défavorisés ?

Mais... être pauvre c'est quoi ?

Art. 2. § 1er. Au sens du présent décret, par « pauvreté », on entend la situation d'un individu qui ne dispose pas des ressources réputées suffisantes pour vivre dignement dans une société et son contexte, notamment l'insuffisance de ressources matérielles et naturelles affectant la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, les conditions de vie en général, mais également l'insuffisance de ressources intangibles et relationnelles telles que l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens, le développement personnel.

Décret relatif à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des inégalités sociales³

¹ STATBEL, « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », sur statbel.fgov.be, le 16.02.23.

² LE FORUM – BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS, « Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté », Bruxelles, 16.09.18, cf. quatrième de couverture.

³ CFWB, « Décret relatif à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des inégalités sociales », sur gallilex.cfwb.be, le 03.05.19, p. 1.

Il convient de souligner que la perception de la pauvreté est subjective et varie d'une personne à l'autre en fonction de différents facteurs socio-économiques, culturels et individuels. La pauvreté peut être perçue comme un manque de ressources matérielles mais également comme un manque de capital social⁴, de pouvoir ou d'influence. Le phénomène est complexe et multidimensionnel sans se limiter à la seule question des revenus. Dans le quotidien, la pauvreté porte atteinte aux droits les plus fondamentaux des citoyen·nes et à l'exercice de ceux-ci, les empêche de mener une vie conforme à la dignité humaine⁵. L'indicateur européen de « risque de pauvreté » est un indicateur strictement monétaire, défini de manière relative et par pays. Pour définir si une personne est « pauvre », son revenu est comparé à celui des autres habitants du pays où elle vit. L'accent est donc mis sur la pauvreté relative plutôt qu'absolue et sur un référent national plutôt qu'euro péen⁶.

La pauvrophobie est loin d'être un concept unilatéral pour les concerné·es. Les familles n'ont pas toujours les moyens ni les capacités d'offrir un modèle de réussite pour leurs enfants. Si l'École est un ascenseur social dans l'imaginaire collectif, elle l'est encore plus pour les parents n'ayant pas eu la chance d'y étudier.

Les foyers les plus précarisés sont généralement les plus isolés et s'allient d'ordinaire avec des individus de même classe sociale, sans parler du risque accru de pauvreté pour les familles monoparentales. Si aucune personne au sein de votre cercle proche n'est en mesure de vous venir en aide et que l'École vous exclut tacitement, qui d'autre vous reste-t-il pour vous sortir de là ? D'après les chiffres de STATBEL⁷, en 2022, 38,8% des personnes habitant à Bruxelles courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, 30,2% des personnes vivant dans le Hainaut contre 22,5% dans le Brabant Wallon. La précarité est un problème systémique, seules des mesures structurelles semblent être la solution pour y remédier.

Pauvreté : facteur d'exclusion sociale dans les écoles ?

« Les parents issus de milieux favorisés maîtrisent mieux le langage et les codes de l'école, ils-elles sont plus à même d'apporter un soutien (notamment financier) aux études. Le dialogue entre école et "familles pauvres" est parasité par des représentations négatives respectives des deux côtés. Les parents sont jugés incapables d'éduquer leurs enfants et l'échec de ces derniers est attribué à cette incompétence, voire à une démission parentale. »⁸

⁴ Pour aller plus loin : S. PONTHEUX, « Le capital social - Rubrique - Les analyses du capital social : apports et controverses », 06.07.06.

⁵ « Pauvreté et justice en Belgique », (2022), Bruxelles, p. 11.

⁶ Lelièvre, M., Marlier, E. et Pétour, P. (2004). « Un nouvel indicateur européen : les travailleurs pauvres », in DREES (Éd.), Les indicateurs sociaux dans l'Union européenne : avancement et perspectives. Dossiers solidarité et santé, n° 2, avril-juin 2004, Paris, pp. 155-170.

⁷ STATBEL, « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », sur statbel.fgov.be, le 16.02.23.

⁸ W. LAHAYE & E. CHARLIER, « Pauvrophobie », dans *LE FORUM – BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS*, « Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté », Bruxelles, 16.09.18, p. 179.

Bien que certaines écoles proposent entre autres des caisses de solidarité afin d'aider les plus démunies, la dissonance existante entre ce que peuvent proposer les acteur·rices scolaires et la réalité des familles est tout autre. La pauvreté est un facteur d'exclusion sociale et culturelle pour les enfants. Elle est souvent liée à la difficulté de maîtriser la langue qui est, on le sait, un élément fondamental pour s'intégrer dans le système scolaire.⁹

La relégation des enfants en situation de précarité ou d'exclusion sociale dans l'enseignement spécialisé en est le parfait exemple. Si à la base l'enseignement spécialisé est créé pour offrir un parcours scolaire adapté à des enfants qui ont des handicaps¹⁰, pourquoi tant d'enfants sont mis au rebut dans le spécialisé ? Bien que la décision revienne toujours aux parents de décider de la transition, la logique de ceux-ci se tourne vers l'accessibilité des acteur·rices présent·es dans le spécialisé permettant un accompagnement « adapté » du jeune.

Selon un syndicat la fonction de professeur dans les écoles en encadrement différencié, c'est pénible. D'ailleurs, en raison de la pénibilité du travail reconnue à ce type d'enseignement, à certaines conditions, les membres du personnel comptant 10 ans d'ancienneté en encadrement différencié peuvent solliciter une affectation vers une implantation ou une école qui n'est pas reconnue en encadrement différencié. La circulaire ne parle pas de la pénibilité, le syndicat CSC oui.

Exemple : « Etant donné que les classes sont trop grandes, les enseignants ont moins de temps et ne peuvent pas offrir une aide adaptée aux élèves qui ont des problèmes personnels. C'est un grave problème et on n'en tient pas compte. »

Beaucoup de jeunes évoquent cependant aussi des relations dures et difficiles. Des relations caractérisées par un manque de respect, de compréhension et de communication. Ils parlent du fossé qui existe entre leur monde et celui de leurs enseignant·es. De nombreux enseignants et nombreuses enseignantes semblent ne pas pouvoir se représenter les situations dans lesquelles les jeunes grandissent. Ils et elles semblent ne pas parvenir à imaginer la réalité stressante de la survie quotidienne dans beaucoup de familles, et qui empêchent les jeunes vivant en situation de pauvreté de bien répondre aux attentes de l'école. Les familles pauvres doivent en effet souvent se contenter d'un petit logement insalubre où il n'y a pas de place pour étudier au calme ni d'argent pour payer un ordinateur avec connexion à Internet. D'après les chiffres de STATBEL¹¹, en 2022, 18,7% de la population belge court un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Les chiffres liés à la pauvreté monétaire grimpent en flèche dans certaines régions puisqu'elle concerne 20,4% de la population du Hainaut et 29,8% pour Bruxelles.

⁹ E. MICHEL & J.-L. ADAMS, « Pavrophobie », dans *LE FORUM – BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS*, « Pavrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté », Bruxelles, 16.09.18, p. 361.

¹⁰ ATD Quart Monde. « Penser l'école inclusive avec les plus pauvres » Mars à mai 2023, N°124, pp 7.

¹¹ STATBEL, « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », sur statbel.fgov.be, le 16.02.23.

Retenez votre souffle, le Pacte est arrivé...

Dans le but de réduire les inégalités scolaires, et d'ainsi changer tout un système en profondeur, le Pacte pour un enseignement d'excellence se met en place et prévoit tout un tas de dispositifs et de réformes pour assurer le soutien à la réussite scolaire. Parmi ceux-ci on retrouve notamment le DAccE¹² (Dossier d'Accompagnement de l'Élève) qui vise à faire face à la diversité des besoins des élèves en prodiguant un soutien plus « personnalisé » aux enfants qui en ont besoin. Plus récemment, en novembre 2022, le décret inscription¹³ en 1^{ère} année secondaire a été modifié. Celui-ci ayant pour vocation d'assurer à toutes les familles une égalité d'accès à l'ensemble des établissements mais aussi une égalité de traitement dans le processus d'inscription. Il a également pour but la lutte contre l'échec scolaire, le décrochage et la relégation en soutenant la mixité sociale, culturelle et académique.

Mais dans les faits, qu'en est-il ?

Si le quota de 30% d'élèves à Indice Socio-Économique Faible¹⁴ (ISE < 10) pour la première secondaire est respecté dans les écoles les plus favorisées, nous nous rendons compte que ce pourcentage va bien au-delà dans les quartiers ou les régions les plus démunies. Si nous nous attardons quelques instants sur les indicateurs de l'enseignement¹⁵ de 2021, certains chiffres sont sans appel. Un exemple parmi tant d'autres : en Fédération Wallonie-Bruxelles, le bassin de Bruxelles scolarise 14,8 % (21 433 élèves) des élèves qui fréquentent une école secondaire mixte (ESM). Plus de sept élèves sur dix fréquentant une ESM sont scolarisés dans une école à indice socio-économique faible, alors qu'ils sont deux élèves sur cinq dans le bassin de Liège et trois élèves sur dix dans le bassin du Hainaut Sud.

À noter que ces élèves sont délicatement relégués vers d'autres filières professionnalisantes à la fin de la deuxième secondaire. Le niveau étant souvent trop élevé pour ces étudiant·es, ceux-ci finissent généralement par décrocher et s'engouffrent dans les méandres d'un système scolaire qui ne leur convient pas. L'École est un ascenseur social dans l'esprit de certain·es, mais à quel prix ? L'obtention ou non d'un diplôme a un réel impact sur la suite du parcours de vie de chaque jeune, mais également sur les risques de pauvreté monétaire. D'après les chiffres de STATBEL¹⁶ : « 6,7% des personnes à niveau d'instruction élevé sont exposées au risque de pauvreté monétaire, contre 26,2% des personnes à niveau d'instruction faible. »

¹² CFWB, « Dossier d'Accompagnement de l'Elève – Présentation de l'outil numérique DAccE », sur enseignement.be, le 06.04.23.

¹³ CFWB, « Inscription en 1^{ère} année secondaire », sur inscriptions.cfwb.be, consulté le 16.10.23.

¹⁴ CFWB, « Les indicateurs de l'enseignement – 2021 », sur enseignement.be, nov. 21.

¹⁵ CFWB, « Les indicateurs de l'enseignement – 2021 », sur enseignement.be, nov. 21.

¹⁶ STATBEL, « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », sur statbel.fgov.be, le 16.02.23.

Chaque année, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles établit un classement des écoles fondamentales et secondaires. Ce classement repose sur l'indice socio-économique qui est calculé annuellement pour chacune des implantations. Une fois l'ISE de chaque implantation calculé, elles sont réparties en 20 classes qui regroupent chacune 5% de la population scolaire. Elles sont classées de manière croissante, en commençant par l'implantation qui obtient l'ISE le plus faible et en terminant par celle qui présente l'ISE le plus élevé (de la classe 1 à la classe 20).

Qu'est-ce qu'un ISE ?

L'ISE est calculé sur base des 7 variables caractérisant les ménages des élèves fréquentant l'implantation, l'école ou le secteur statistique (couvrant les revenus, les niveaux des diplômes, les activités professionnelles, les taux de chômage, d'activité et de bénéficiaires d'une aide sociale). Les variables et la formule de calcul sont annuellement mises à jour. Cet ISE reflète ainsi le niveau socioéconomique des implantations, établissements et secteurs avec davantage de précision et de fiabilité que précédemment. Les calculs sont toutefois appliqués à des données individuelles agrégées, et aucune mesure individuelle n'est disponible.¹⁷

Si ce charabia n'est pas clair, laissez-moi vous illustrer une situation :

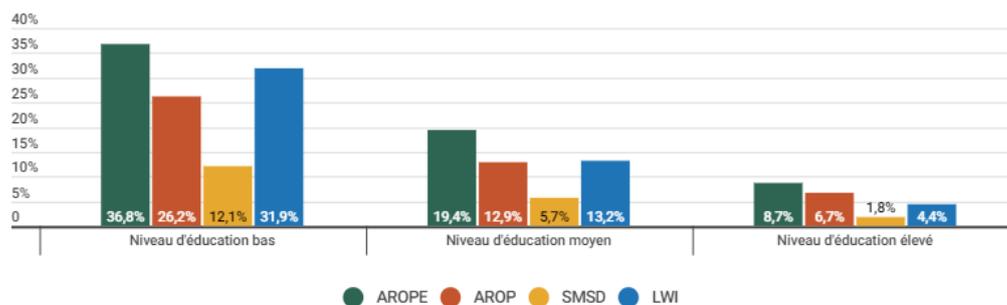
« Je vis dans une villa 4 façade à Uccle, la piscine est remplie et les panneaux solaires sont installés. Ma mère est universitaire et dans quelques années, j'irai dans l'enseignement secondaire général sans doute en latin/math ou peut-être en latin/grec. Mais oh, horreur, certainement pas dans l'enseignement professionnel. C'est sans compter que si j'ai une quelconque difficulté d'apprentissage, la logopédie n'est jamais loin et les moyens pour me payer des cours particuliers existent. En tout cas, pas d'inquiétude, l'enseignement spécialisé ce n'est pas pour moi c'est certain. »

Qui suis-je ?

¹⁷Enseignement.be - indice socioéconomique des implantations, établissements et secteurs statistiques. (s. d.).

Le système est-il pauvrephobe ?

Parallèlement à la représentation des élèves dans les écoles à ISEF, le graphique¹⁸ ci-dessous datant de 2022 reprend les risques de pauvreté en fonction du diplôme obtenu. Une fois de plus, pour chacun des indicateurs centraux de pauvreté, les personnes à niveau d’instruction élevé sont nettement moins vulnérables.



AROPE : Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

AROP : Risque de pauvreté monétaire

LWI : Faible niveau d'intensité de travail

SMSD : Privation matérielle et sociale sévère

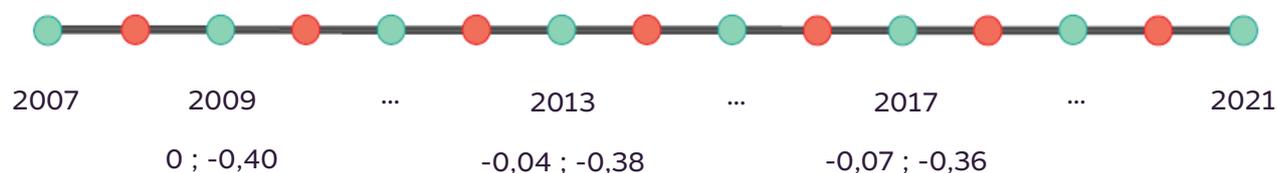
L'impact financier n'étant pas censé être un frein au bon déroulement de la scolarité du/de la jeune, spécialement lorsque la gratuité scolaire est au programme de la ministre de l'Enseignement ordinaire. Le poids du jugement de la société, des autres parents et des enseignants est usuellement insurmontable pour tout parent qui essaye de s'en sortir sans jamais apercevoir la ligne d'arrivée. Une double peine qui tend à devenir un complexe si rien ne change sur la durée.

L'observation dans le temps des indicateurs de l'enseignement nous apporte un éclairage sur l'état des lieux fait par le pilotage du système éducatif. En effet, même si les mots ne sont pas exactement identiques, le constat désastreux de la reproduction, par l'école, des inégalités est dramatiquement stable.

¹⁸ STATBEL, « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », sur statbel.fgov.be, le 16.02.23.

En 2006 dans l'enseignement ordinaire, la valeur de l'indice est proche de 0, l'enseignement spécialisé, quant à lui, se positionne, quel que soit le niveau, en dessous de l'indice 0,4. Un écart comparable se marque entre l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et l'enseignement secondaire en alternance.

En 2022 dans l'enseignement fondamental ordinaire, l'ISE moyen est de $-0,03$ au niveau maternel et de $-0,02$ au niveau primaire. Dans l'enseignement secondaire ordinaire, une différence s'observe entre le plein exercice ($+0,05$) et l'alternance ($-0,27$). L'enseignement spécialisé, quant à lui, accueille généralement des élèves issus de milieux moins favorisés puisque, tous niveaux confondus, l'ISE moyen est de $-0,42$.



Conclusion

« Vous devez revendiquer un droit. Sur papier, tout semble facile. Mais sans coopération, sans solidarité humaine, une personne ayant des difficultés à s'exprimer n'a pas accès à un droit fondamental de base comme le droit à la santé »¹⁹

De nombreuses personnes vivant dans la pauvreté ignorent ou n'ont pas accès aux informations à propos des droits qui les concernent, ni le courage, le temps ou l'énergie de les réclamer.²⁰ Le Pacte pour un enseignement d'excellence, et plus précisément l'Avis n°3²¹, stipule que l'école obligatoire doit préparer tous·tes les élèves à : « être capable de contribuer au développement d'une société démocratique [et] solidaire » et leur assurer « des chances égales d'émancipation sociale ». L'École qui émancipe est, par définition, une École qui lutte contre les inégalités sociales. Cette mission-là est difficilement conciliable avec la mission de produire des travailleur·euses adapté·es à la production capitaliste, qui doivent être juste assez qualifié·es et accepter d'occuper une place dans un ordre social inégalitaire.

¹⁹Intervention au nom d'ATD Quart-Monde du 24 octobre 2019 au Parlement francophone bruxellois, dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle, matinée thématique « La lutte contre la pauvreté : le non-recours aux droits », organisée par le Parlement des Bruxellois francophones (Conseil de la Commission communautaire française, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale et l'Observatoire de la santé et du bien-être de Bruxelles-Capitale.

²⁰Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2017). « Citoyenneté et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques », Rapport bisannuel 2016-2017, Bruxelles, 11-13.

²¹n.d.(2023). Pacte pour un enseignement d'Excellence : avis n°3. FAPEO.



« Donner plus aux plus faibles, c'est donc accroître la demande intérieure qui est le premier moteur de notre économie. En réalité, c'est la réduction de la pauvreté qui est une des sources de croissance économique, alors que l'inverse n'est pas nécessairement vrai »²².

23

Un droit à la dignité

La lutte pour les droits fondamentaux ne se résume pas à de simples revendications manuscrites. En adoptant une approche par laquelle l'individu est considéré dans sa globalité et en s'attaquant aux multiples dimensions des inégalités sociales et éducatives, nous pourrions progresser vers une société plus juste. Un climat d'opportunités qui ne sera pas déterminé par l'origine sociale mais où chaque individu pourra réaliser son plein potentiel.

L'effet Pygmalion, qui dans le contexte de la scolarité, se réfère aux attentes des enseignant·es envers les élèves peut avoir un impact significatif sur leur réussite académique. Le principe est simple, il s'agit de croire au potentiel de réussite d'un individu face à une action donnée et ainsi obtenir un effet positif sur le résultat²⁴. Lorsque qu'un·e enseignant·e porte des attentes élevées envers un·e étudiant·e, indépendamment de son milieu socio-économique, iel favorise sans aucun doute un environnement propice à la réussite. Cela est particulièrement crucial pour les transfuges de classe²⁵, ces individus qui, malgré leurs origines modestes, parviennent à s'élever socialement.

En valorisant et en soutenant les attentes positives envers tous·tes les élèves, nous pouvons combattre les stigmates associés à la pauvreté et par ce biais créer des opportunités équitables. Les enseignant·es jouent un rôle crucial dans la construction de la confiance et de l'estime de soi chez les élèves, ce qui peut avoir un impact durable sur leur parcours éducatif. En adoptant une approche inclusive et en fournissant un soutien adapté, les enseignant·es peuvent aider les plus démunis·es à développer leur potentiel et à surmonter les obstacles sociaux et économiques.

²²Dubé, F. (2019). Le temps des passions tristes.

²³Le Forum Pauvrophobie. (2018, 20 novembre). PAUVROPHOBIE - EPISODE 8 [Vidéo]. YouTube.

²⁴Bene, N. (2022, 9 février). L'effet Pygmalion, ou comment influencer la réussite. Université de Sherbrooke.

²⁵Pour aller plus loin : Naselli, A. (2021). Et tes parents, ils font quoi ? : Enquête sur les transfuges de classe et leurs parents. JC Lattès.

« Prendre le temps de croiser les savoirs du vécu, des professionnel·les de terrain et des académiques, ce serait déjà une première piste pour retrouver du lien et de la confiance entre parents, jeunes et professeur·es, avant même de penser à des procédures d'inclusion. »²⁶

Ne devrions-nous pas remettre en question ces préjugés sur la précarité et chercher à comprendre les complexités de celle-ci de manière plus nuancée ? Depuis peu, des animations sont proposées par le mouvement ATD en vue d'éduquer et de conscientiser les futur·es enseignant·es sur ce genre de thématiques : ateliers participatifs, prises de paroles et mises en situation. L'idée étant de mieux comprendre en quoi l'institution scolaire peut renforcer les inégalités dont sont victimes les enfants issus de milieux défavorisés.

Se demander comment faire pour intégrer au mieux les enfants en difficulté dans un système éducatif plus inclusif semble être le premier point d'accroche pour aller vers une société contemporaine diversifiée.

Bibliographie

- LE FORUM – BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS, « Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté », Bruxelles, 16.09.18.
- CFWB, « Décret relatif à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des inégalités sociales », sur gallilex.cfwb.be, le 03.05.19 - www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47222_000.pdf
- S. PONTHEUX, « Le capital social - Rubrique - Les analyses du capital social : apports et controverses », 06.07.06.
- W. LAHAYE & E. CHARLIER, « Pauvrophobie », dans *LE FORUM – BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS*, « *Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté* », Bruxelles, 16.09.18, p. 179.
- E. MICHEL & J.-L. ADAMS, « Pauvrophobie », dans *LE FORUM – BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS*, « *Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté* », Bruxelles, 16.09.18, p. 361.
- STATBEL, « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », sur statbel.fgov.be, le 16.02.23 - <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>
- CFWB, « Dossier d'Accompagnement de l'Elève – Présentation de l'outil numérique DAccE », sur enseignement.be, le 06.04.23 - [www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000004/FWB%20-%20Circulaire%208882%20\(9137_20230406_100523\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000004/FWB%20-%20Circulaire%208882%20(9137_20230406_100523).pdf)
- CFWB, « Inscription en 1^{ère} année secondaire », sur inscriptions.cfwb.be, consulté le 16.10.23 - <https://inscription.cfwb.be/>

²⁶ ATD Quart Monde. « Penser l'école inclusive avec les plus pauvres » Mars à mai 2023, N°124, pp 7.

- CFWB, « Les indicateurs de l'enseignement – 2021 », sur *enseignement.be*, nov. 21 - www.enseignement.be/index.php?page=28584&navi=4904
- Bene, N. (2022, 9 février). L'effet Pygmalion, ou comment influencer la réussite. Université de Sherbrooke. <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/actualites/histoire-orientation/details/46985#:~:text=L'effet%20Pygmalion%20fait%20r%C3%A9f%C3%A9rence,effet%20positif%20sur%20le%20r%C3%A9sultat>
- Dubet, F. (2019). Le temps des passions tristes. <http://www.repid.com/Le-temps-des-passions-tristes.html>
- N.d. (2023). Pacte pour un enseignement d'Excellence : avis n°3. FAPEO. <https://www.fapeo.be/pacte-pour-un-enseignement-dexcellence-avis-n3/>
- Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2017). « Citoyenneté et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques », Rapport bisannuel 2016-2017, Bruxelles, 11-13, www.luttepauvrete.be/publications/rapport9/versionintegrale.pdf
- CFWB, « Inscription en 1^{ère} année secondaire », sur *inscriptions.cfwb.be*, consulté le 16.10.23.
- ATD Quart Monde. « Penser l'école inclusive avec les plus pauvres » Mars à mai 2023, N°124, p. 7.
- « Pauvreté et justice en Belgique », (2022), Bruxelles, p. 11.
- Lelièvre, M., Marlier, E. et Pétour, P. (2004). « Un nouvel indicateur européen : les travailleurs pauvres », in DREES (Éd.), Les indicateurs sociaux dans l'Union européenne : avancement et perspectives. Dossiers solidarité et santé, n° 2, avril-juin 2004, Paris, pp. 155-170. <http://matisse.univ-paris1.fr/colloque-eps/textes/35.pdf>.
- Enseignement.be - indice socioéconomique des implantations, établissements et secteurs statistiques. (s. d.). Enseignement.be. <http://www.enseignement.be/index.php?page=28576&navi=4891>
- Le Forum Pauvrophobie. (2018, 20 novembre). PAUVROPHOBIE - EPISODE 8 [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=En16bl_3E2k

Copyright © 2023 FAPEO, Tous droits réservés.

Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne 48, 1190 Bruxelles

Tel. : 02 527 25 75 E-mail : secretariat@fapeo.be

N° d'entreprise : 0 409 564 781 – RMP Bruxelles

IBAN : BE48 2100 2838 9427 – BIC : GEBABEBB

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES